



HAL
open science

La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?

Stéphane Jugnot, Mélanie Vignale

► **To cite this version:**

Stéphane Jugnot, Mélanie Vignale. La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?. *Céreq Bref*, 2022, 424, pp.1-4. hal-03788543

HAL Id: hal-03788543

<https://hal.science/hal-03788543v1>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquête 2020 auprès de la Génération 2017

La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?



Stéphane JUGNOT
Mélanie VIGNALE
(Céreq)

Trois ans après leur entrée dans la vie active, les jeunes de la Génération 2017 ont vu leurs débuts professionnels bousculés par le confinement. Interrogés quelques mois après, un tiers d'entre eux déclarent que la crise les a conduits à repenser leur projet professionnel. Est-elle vraiment un facteur déterminant de ce désir de réorientation ? En quoi le confinement a-t-il modifié la situation et les conditions d'emploi de ces jeunes, dans quelle mesure ont-ils été affectés par le chômage partiel et les arrêts d'activité ? L'enquête Génération apporte les premiers éléments de réponse.



EMPLOI DES JEUNES
CRISE SANITAIRE
**TRAJECTOIRE
D'INSERTION**
**ORIENTATION TOUT AU
LONG DE LA VIE**
CHÔMAGE DES JEUNES
ENQUÊTE GÉNÉRATION

Début 2020, l'arrivée inattendue de la pandémie a conduit à un confinement de la population française de mi-mars à mi-mai 2020. Parmi les secteurs recevant du public, le travail a pu se poursuivre, voire s'intensifier, lorsque l'activité avait été jugée « essentielle » au fonctionnement du pays. Dans le cas contraire, les entreprises ont été contraintes de baisser le rideau. Quel que soit le secteur, toutes les activités ne nécessitant pas une présence sur site ont dû basculer vers le télétravail. Pour atténuer le choc d'activité sur les entreprises, des mesures ont été mises en place par le gouvernement, avec notamment une extension inédite dans son ampleur du dispositif de chômage partiel. Ont-elles permis de jouer leur rôle d'amortisseur et de préserver l'emploi ? Comment les conditions de travail ont-elles été affectées par le confinement ? Dans quelle mesure la survenue de la crise sanitaire a-t-elle perturbé les parcours professionnels des jeunes de la Génération 2017, sortis de formation initiale au cours de l'année scolaire 2016 - 2017 (cf. Encadré 1) ?

** Le contrat aidé recouvre ici le contrat d'avenir, le contrat unique d'insertion, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.*

Ce premier confinement a généré une suspension inédite des temps de vie habituels et fait émerger l'hypothèse, largement reprise dans les médias, qu'il avait été propice à un questionnement sur le rapport au travail, et à une amplification des désirs de réorientations professionnelles. De fait, quelques mois après le déconfinement, 35 % des jeunes de la Génération 2017 ont déclaré que la crise sanitaire les avait conduits à repenser leur

projet professionnel. Près de la moitié des enquêtés ont répondu avant le deuxième confinement ; les autres pendant ou après celui-ci, mais le moment où ils ont répondu ne semble pas conditionner leur réponse. Plusieurs facteurs ont pu influencer cette remise en question : l'expérience vécue du premier confinement, mais aussi des caractéristiques individuelles indépendantes de la crise sanitaire.

Un impact plutôt limité du confinement sur la situation d'emploi des jeunes

Au moment où la crise sanitaire survient en France, 72 % des jeunes de la Génération 2017 sont en emploi, 16 % en recherchant un, 4% sont en formation ou reprise d'études et 8 % sont dans une autre situation. Le premier confinement a provoqué un recul de 2,8 points du taux d'emploi de la Génération 2017 [1]. Les mesures prises pour préserver l'emploi ont donc permis de limiter les effets du confinement, mais elles n'ont pas protégé tout le monde de façon égale. Les jeunes ayant le moins bénéficié de ce filet de sécurité sont ceux qui étaient en CDD, intérim ou en contrat aidé* au moment où a débuté le confinement : ils ont été plus exposés à la situation de « gel » du marché du travail, et notamment au non-renouvellement des contrats courts. Toutefois, l'essentiel du choc a été amorti grâce au rebond estival. Ainsi, 92 % des individus en emploi en mars 2020 le sont toujours en septembre. Ce taux moyen gomme des contrastes →

1 Encadré méthodologique

L'enquête Génération 2017 est représentative au niveau national des 746 000 individus primo-sortants de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017, quel que soit le niveau de diplôme obtenu. Plus de 25 000 jeunes ont été interrogés entre septembre 2020 et mars 2021 sur leur parcours scolaire et leurs trois premières années de vie active, à l'aide d'un calendrier qui retrace, mois par mois, leurs activités au cours de la période.

Profitant du décalage de la collecte imposé par le premier confinement intervenu entre mars et mai 2020, le Céreq a intégré un module « Covid » au questionnaire afin d'étudier l'impact de la crise sanitaire. Il se centre plus précisément sur les effets de ce premier confinement sur le parcours des jeunes. Des questions spécifiques leur ont été posées en fonction de leur situation professionnelle en mars 2020 (emploi, recherche d'emploi, formation ou reprise d'études, autre situation), pour comprendre en quoi cette crise est venue perturber leurs conditions de travail et/ou leurs projets en cours et à venir.

Le dispositif Génération relève de la statistique publique. Pour en savoir plus : <https://www.cereq.fr/enquetes-et-donnees/insertion-professionnelle-generation>

liés au type de contrat détenu en mars : 16 à 17 % des intérimaires ou titulaires de contrats aidés ne sont plus en emploi six mois plus tard, quand 94 à 97 % des titulaires d'emplois à durée indéterminée (indépendants, CDI, fonctionnaires) le sont toujours. Mais ces écarts n'ont rien de propre à la crise : on les observait déjà avant le confinement.

Parmi les individus restés en emploi entre mars et septembre 2020, 7 % n'occupent plus le même emploi. Les raisons de départ mentionnées sont principalement des démissions (45 % des cas) et des fins d'emplois à durée déterminée (39 % des cas). Les non-renouvellements de contrats ont pu, en partie, être liés à la crise comme évoqué précédemment. Les démissions, quant à elles, ont peu à voir avec le contexte : si la crise sanitaire a entraîné un nombre inédit de démissions en France comme ailleurs, ce phénomène s'observe surtout à partir de 2021. Il n'est pas intervenu immédiatement après le premier confinement [2].

Une mise à l'arrêt très différenciée selon les secteurs...

Bien que le confinement n'ait pas entraîné de changements massifs dans les situations vis-à-vis de l'emploi, ce contexte inédit a pu bousculer les projets et activités des individus. Les personnes restées en emploi ont souvent vu l'exercice de leur travail perturbé. Ainsi, parmi les jeunes de la Génération 2017 en emploi lorsque le confinement a commencé, 27 % ont dû cesser de travailler tout en conservant leur emploi. Les secteurs liés aux activités de loisirs, au tourisme et les commerces non essentiels impliquant un accueil du public ont été les plus touchés : 61 % des jeunes de la Génération 2017 qui travaillaient dans le secteur de l'hébergement et de la restauration ont arrêté de travailler. Ces interruptions d'activité ont concerné 49 % des jeunes dans le secteur des arts, du spectacle et des activités créatives, 47 % dans les commerces non essentiels** et 44 % dans le secteur du commerce et de la répa-

ration automobile. À l'opposé, dans les commerces essentiels**, seuls 17 % des jeunes ont cessé de travailler et seulement 5 % pour les professions essentielles de la santé.

Outre les fermetures imposées des établissements jugés non essentiels accueillant du public, les entreprises ont aussi subi des pertes de débouchés et des manques de matières premières du fait de la forte contraction des échanges internationaux, qui ont fortement perturbé la chaîne mondiale de valeur. Ces bouleversements, ainsi que le nécessaire respect des règles de distanciation sociale ont conduit des secteurs n'accueillant pas de public à réduire leurs activités. Dans l'industrie chimique et pharmaceutique par exemple, 8 % des jeunes de la Génération 2017 ont cessé de travailler ; 19 % dans les industries agroalimentaires et 27 % dans les autres industries. Dans le secteur de la construction, ils étaient 36 %.

... sauf pour les cadres, passés au télétravail

Quelle que soit l'évolution de l'activité de leur secteur, les cadres ont rarement cessé le travail. Seuls 10 % des jeunes cadres de la Génération 2017 étaient dans ce cas pendant le premier confinement, contre 25 % des professions intermédiaires, 34 % des ouvriers et 36 % des employés. Le statut d'emploi a également joué au détriment des plus précaires : un tiers des intérimaires ont arrêté de travailler tout en conservant leur contrat, 40 % des jeunes en contrat aidé et 42 % des jeunes auto-entrepreneurs. *A contrario*, seuls 8 % des fonctionnaires déclarent avoir interrompu leur activité lors du premier confinement, et 16 % des contractuels publics à durée indéterminée.

La crise sanitaire s'est traduite par une très forte extension du télétravail, qui a concerné 48 % des jeunes de la Génération 2017 ayant travaillé pendant le premier confinement. Parmi eux, 58 % ont pratiqué le télétravail pour la première fois et 31 % davantage qu'auparavant. Les situations sont très différenciées selon les catégories socio-professionnelles : 88 % des jeunes cadres ayant travaillé pendant le premier confinement ont télétravaillé ; 57 % parmi les professions intermédiaires et 26 % chez les employés. Les ouvriers ne sont pratiquement pas concernés.

44 % des jeunes de la Génération 2017 salariés du secteur privé mis au chômage partiel

Pour éviter les fermetures et les licenciements massifs, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aides comme des prêts garantis à remboursement différé, pour assurer une trésorerie aux petites et moyennes entreprises, aux professions libérales, aux artisans et commerçants ou aux associations. Des délais de paiement sur les échéances fiscales et sociales ont été mis en place, des com-

*** Commerces non essentiels : hors commerce et réparation automobile. Le repérage des métiers essentiels s'appuie sur la grille présentée par l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France [5]. Cette grille utilise la PCS, parfois croisée avec la Naf. Ils regroupent les commerces essentiels, des métiers de la santé, des transports, des forces de l'ordre, les facteurs, livreurs et agents de propreté. Dans le cas du commerce, les métiers essentiels regroupent les boulangers, bouchers, charcutiers, buralistes, ainsi que les vendeurs et caissiers des commerces essentiels repérés par leur code Naf.*

pensions pour perte de chiffres d'affaires et un fonds de solidarité pour les secteurs touchés par les obligations de fermeture. Le chômage partiel a également été aménagé et utilisé massivement, transférant l'essentiel de la charge des salaires vers l'État contre des garanties de maintien de l'emploi. Il s'est imposé à 39 % des jeunes de la Génération 2017 – 44 % si l'on se limite aux salariés du secteur privé. Ceux qui ont dû cesser de travailler pendant le premier confinement sont évidemment les plus concernés, suivis de ceux qui déclarent avoir moins travaillé, respectivement 67 % et 50 % d'entre eux. Ceux qui déclarent avoir travaillé autant sont 17 % à avoir connu le chômage partiel.

Les secteurs dont les salariés ont été les plus touchés par les arrêts de travail complets ont naturellement eu le plus recours à ce dispositif : 80 % de la Génération 2017 en emploi dans le secteur de l'hébergement et de la restauration a ainsi été placée en chômage partiel. À l'opposé, ils n'étaient que 8 % dans le secteur de la santé et 18 % dans les métiers essentiels du commerce. Dans le secteur privé, toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées : un tiers des jeunes cadres ont été en chômage partiel et presque la moitié des professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Le chômage partiel a conduit à un tassement du revenu pour un quart des jeunes de la Génération 2017. Plus précisément, 47 % de ceux ayant connu le chômage partiel déclarent un revenu en baisse pendant le premier confinement, contre 12 % des autres. Les auto-entrepreneurs et les autres emplois non salariés sont les plus nombreux à subir une baisse de revenu (respectivement 66 % et 43 % d'entre eux), tandis que les fonctionnaires et contractuels publics, comme les métiers essentiels sont, pour la plupart, épargnés par ces baisses. Les ouvriers et les employés sont davantage concernés que les cadres. À l'inverse, peu de jeunes déclarent une hausse de revenus. Dans les métiers essentiels de la santé et du commerce, où cette situation est la plus fréquente, ils sont respectivement 15 % et 12 %. Parmi ceux qui déclarent avoir travaillé plus pendant le confinement, seuls 14 % déclarent avoir gagné plus.

Recherches d'emploi et formations contrariées

Les jeunes qui n'étaient pas en emploi lors du premier confinement ont également pu en subir les conséquences. Parmi ceux de la Génération 2017 en recherche d'emploi au moment du démarrage du confinement, 12 % déclarent qu'ils venaient de trouver un emploi, 8 % qu'ils devaient passer un entretien et 7 % qu'ils avaient une bonne piste. Il est en réalité difficile d'identifier précisément lesquels ont perdu des opportunités du fait de l'impossibilité de poursuivre normalement leurs recherches ou leurs candidatures, ou parce que la situation d'incertitude a pu conduire les entreprises à rester sur

2 Part des jeunes déclarant avoir repensé leur projet professionnel en raison de la crise sanitaire

Selon la situation d'activité et le statut d'emploi en mars 2020	
Recherche d'emploi	47 %
Formation ou reprise d'études	32 %
Auto entrepreneur	44 %
EDI employeur public	34 %
Autre non salarié	35 %
Autres EDI	34 %
Intérim	33 %
Autres EDD	32 %
Contrats aidés	27 %
EDD employeur public	25 %
Fonctionnaire	14 %
Selon l'évolution de situation entre mars à sept. 2020*	
Passé de l'emploi à la recherche d'emploi	55 %
Resté en recherche d'emploi	50 %
Passé de la recherche d'emploi à l'emploi	41 %
Resté en inactivité	36 %
Changement d'emploi	34 %
Resté dans le même emploi	29 %
Resté en formation ou reprise d'études	27 %
Selon l'évolution du travail pendant le confinement pour les jeunes en emploi en mars 2020	
N'a pas travaillé pendant le confinement	39 %
A travaillé plus	32 %
A travaillé moins	34 %
A travaillé autant	23 %
Selon le degré de continuité de la formation pendant le confinement pour les jeunes concernés en mars 2020	
Pas d'interruption	28 %
Suspension puis reprise	31 %
Interruption	55 %
Selon l'état de la recherche d'emploi lors du confinement pour les jeunes concernés en mars 2020	
N'était pas sur le point de trouver un emploi	44 %
Était sur le point de trouver un emploi	56 %

* Seules les situations les plus fréquentes ont été retenues.

Source : Céreq, Enquête Génération 2017. Champ : Ensemble de la Génération 2017.

une position d'attente, y compris après le déconfinement. Ce sentiment d'opportunité contrariée doit cependant être pris en compte pour étudier les facteurs possibles de souhait de réorientation professionnelle. Il en est de même pour les jeunes qui, en reprise d'études ou en formation en mars 2020, ont dû les interrompre temporairement (12 % des jeunes concernés) ou définitivement (14 %). Les écarts sont marqués selon la nature de la formation puisque l'interruption n'a été définitive que dans 4 % des cas quand celle-ci débouchait sur un diplôme de l'Éducation nationale ou un autre diplôme d'État, contre 25 % pour les autres formations (titre professionnel, CQP, habilitation, etc.).

Inquiétude pour l'avenir et souhait de réorientation professionnelle vont souvent de pair

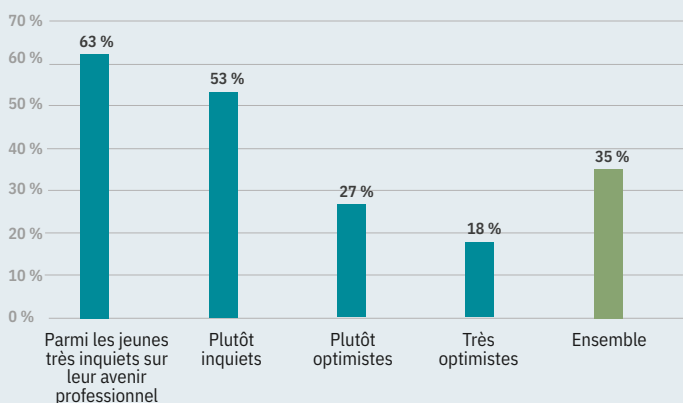
Un peu plus d'un tiers des jeunes de la Génération 2017 ont déclaré que la crise sanitaire les avait conduits à repenser leur projet professionnel. Les écarts sont globalement peu marqués selon le niveau de formation : ils sont par exemple 37 % parmi les non-diplômés, 30 % parmi les détenteurs d'une licence professionnelle et 38 % chez les diplômés d'une école de commerce ou d'ingénieur. La situation d'activité juste avant le confine-

Données complémentaires
accessibles sur www.cereq.fr

La question posée dans l'enquête n'impliquait pas que des démarches aient accompagné ce souhait de revoir son projet.

3 Degré d'inquiétude des jeunes et volonté de réorientation professionnelle

Proportion de jeunes déclarant que la crise sanitaire les a conduits à repenser leur projet professionnel, selon leur degré d'inquiétude sur leur avenir professionnel :



Champ : jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016/2017. Source : Céreq, enquête Génération 2017, données provisoires.

ment ou le statut d'emploi jouent beaucoup plus. En particulier, les jeunes en recherche d'emploi et les auto-entrepreneurs déclarent bien davantage avoir réfléchi à une réorientation (respectivement 47 % et 44 % d'entre eux), contre 32 % des jeunes en emploi et seulement 14 % des jeunes fonctionnaires. Des différences s'observent aussi selon la façon dont le premier confinement s'est déroulé. Parmi les jeunes en emploi n'ayant pas pu travailler pendant la période, 39 % déclarent avoir envisagé une réorientation professionnelle, contre 23 % de ceux qui ont travaillé autant qu'avant. Les jeunes en formation en mars 2020 expriment plus souvent un souhait de réorientation lorsque la formation a été interrompue définitivement par le confinement (55 % contre 31 % en cas de suspension temporaire et 28 % en cas d'absence d'interruption). Parmi les personnes en recherche d'emploi en mars 2020, ceux qui déclarent qu'ils étaient sur le point de trouver un emploi avant le confinement sont aussi plus nombreux que les autres à déclarer avoir repensé leur projet professionnel, respectivement 56 % et 44 %. Le confinement aurait donc d'autant plus conduit à revoir son projet professionnel qu'il aurait perturbé la situation d'activité initiale.

Une modélisation classique a été mise en œuvre pour tenter de faire la part de ces différents facteurs susceptibles de jouer un rôle dans la propension à déclarer avoir révisé ses projets professionnels en raison de la crise sanitaire. Elle confirme l'effet de l'expérience du confinement. Ceux qui ont connu des situations dégradées ou contrariées par rapport à l'avant-crise sanitaire, tendent davantage que les autres à avoir réfléchi à une réorientation professionnelle du fait de la crise, à caractéristiques identiques sur les autres facteurs d'analyse

retenus. Avoir subi une baisse de salaire favorise aussi ce souhait. En revanche, même en contrôlant le statut d'emploi et le secteur d'activité, les jeunes en poste sur des métiers essentiels, parfois désignés comme la « première ligne », sont un peu moins fréquemment désireux d'une réorientation professionnelle. Par ailleurs, la date d'interrogation n'apparaît pas réellement déterminante, pas plus que le niveau de diplôme : si celui-ci a conditionné les trajectoires d'insertion dans l'emploi des jeunes, c'est leur situation d'activité au moment du confinement qui influence leur propension à envisager une réorientation. D'ailleurs, le type de trajectoire professionnelle au cours des premières années de vie active joue peu. La variable qui, de loin, apparaît la plus liée au souhait de réorientation est le degré d'inquiétude par rapport à l'avenir professionnel : parmi les jeunes qui se disent très inquiets sur l'avenir, 63 % déclarent avoir repensé leur projet professionnel. Ils sont 53 % parmi ceux qui se disent inquiets, mais seulement 25 % parmi ceux qui ne sont pas inquiets. Cette relation forte s'observe à tous les niveaux de formation et apparaît nettement significative à caractéristiques comparables.

Le rôle de l'inquiétude sur la propension à déclarer avoir révisé ses projets professionnels mérite d'autant plus d'être souligné que le degré d'inquiétude moyen de la Génération 2017 n'a pas augmenté très fortement après la crise sanitaire. D'un point de vue méthodologique, la modélisation utilisée ne permet pas de conclure à une causalité entre degré d'inquiétude et volonté de se réorienter. Elle montre uniquement que les deux tendances vont de pair.

● Le fait que les jeunes les plus enclins à repenser leur projet professionnel soient les moins optimistes quant à leur avenir professionnel et ceux en situation de recherche d'emploi laisse à penser qu'il s'agit là d'une stratégie défensive. Ces résultats peuvent questionner la capacité de ces jeunes à concrétiser leur désir affiché de réorientation professionnelle, alors que les travaux de la psychologie sociale montrent que réussite et optimisme sont généralement liés [3]. D'autres travaux montrent aussi qu'il existe des déterminants sociaux dans l'accès aux dispositifs publics mobilisables pour accompagner des souhaits de reconversion, et que les contextes dans lesquels ces souhaits émergent ne sont pas neutres sur les chances de succès [4]. Les jeunes de la Génération 2017 qui déclarent souhaiter se réorienter en raison de la crise sanitaire vont-ils parvenir à trouver ces ressources nécessaires pour changer de voie ? Réponses en 2023, lorsque cette Génération sera à nouveau interrogée.

➔ En savoir plus

[1] « Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des Parcours contrastés, une Génération mieux insérée, jusqu'à... », T. Couppié, E. Gaubert, E. Personnaz, *Céreq Bref*, no422, mai 2022, 8 p.

[2] « Les embauches et les fins de contrat continuent de progresser au 2^e trimestre 2021 », V. Barry, *DARES Indicateurs*, n°61, nov. 2021, 7 p.

[3] « L'optimisme : une analyse synthétique », C. Martin-Krumm, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Presses universitaires de Liège, 2012/1, n°93, pp. 103-133.

[4] « Se reconverter, c'est du boulot ! Enquête sur les travailleurs non qualifiés », C. Stéphanus, J. Véro, *Céreq Bref*, n°418, février 2022, 4 p.

[5] « Quels travailleurs-clés lors de la première vague de Covid-19 », M. Telle-Lamberton, N. Bouscaren, *Focus Santé en Ile-de-France*, Observatoire de la santé en Ile-de-France, décembre 2020, 24 p.

➔ S'inscrire à la lettre d'information

Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

+ d'infos et tous les travaux
sur www.cereq.fr



Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

BREF N°424|2022 Bulletin de Recherches Emploi Formation du Céreq

Directrice de la publication : Florence Lefresne
Secrétariat de rédaction et mise en page : Stéphanie Vincent

Dépôt légal à parution / Publication gratuite / ISSN 0758-1858
Impression Impremium - Marseille

Centre d'études et de recherches sur les qualifications
10, place de la Joliette CS 21321 • 13567 Marseille Cedex 02
T. +33 (0)4 91 13 28 28 • F. +33 (0)4 91 13 28 80

